

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/CB

Objet

Prêt sur programme
d'emprunts globalisé
1986 (2 650 000 F.
auprès de la C.A.E.C.L.)
PCM

86045

DATE DE CONVOCATION

24 MARS 1986

DATE D'AFFICHAGE

24 MARS 1986

Nombre de conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 27
Nombre de votants 33

POUR : 27

CONTRE :

ABSTENTIONS : 6

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU À LA SÉCRÉTARIE
DU 03 AVRIL 1986
APPLICATION DU 10 MARS 1986
LE 24 MARS 1986

Le An mil neuf cent quatre vingt six
le Vingt Huit Mars

à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET ; MDS
BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints,
MM. BARBAT - BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE -
FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT -
MARCONI - MONNARD - POTENNEC - REVOLAT - ROUDOT - THOMAS -

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.e LAFAYE par M. FABER
MM. BERNARD par M. MOST
Mme CENAC par M. MONNARD

Absents : MM. M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU
Mme BARRAUD-DUCHERON par M. ROUDOT

M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Délégué Régional de la Caisse des
Dépôts et Consignations, par lettre en date du 20 Mars 1986, a
fait connaître que la C.A.E.C.L. était en mesure d'accorder à la
Ville de ROYAN un prêt de 2 650 000 F. destiné à financer une
partie du programme d'emprunts globalisé 1986 de la Commune.

Ce prêt financerait les travaux suivants :

- Travaux de bâtiment aux voutes du Port pour partie de	31 000 F.
- la deuxième tranche de l'extension du Golf	1 272 000 F.
- La tranche 1986 du Contrat de Valorisa- tion de la station	1 000 000 F.
- Travaux de démolition du Casino	347 000 F.
	<hr/>
	2 650 000 F.

Les conditions de ce prêt seraient les
suivantes :

- Durée : 15 ans
- Taux : 10,50 %
- Annuité : 358 407,20 F

- Date de la première échéance : 25 Avril 1987
- Versement des fonds prévu courant Avril 1986

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice 1986
- Vu la proposition de Monsieur le Délégué Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations en date du 20 Mars 1986
- Après avoir pris connaissance du projet de contrat établi par la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales et des conditions générales des prêts.

DECIDE :

Article 1er :

Pour financer une partie de son programme d'emprunts globalisé 1986, la Ville de ROYAN contracte auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales un emprunt de la somme de 2 650 000 F. au taux de 10,50 % dont le remboursement s'effectuera en 15 ans à partir du 25 Avril 1987.

Article 2 :

Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation est autorisé à signer le contrat de prêt dont le texte est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à ROYAN
Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents
Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Pour le Premier-Adjoint,



Faber
P. FABER
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR